

**Province de Québec  
Municipalité de Chartierville**

Lundi 6 août 2018

**1. Ouverture de la séance :**

Le maire Denis Dion ouvre la séance à 19h.

Sont présents : les conseillers M. Guy Gilbert, Mme Nathalie Guesneau, M. Claude Sévigny, Mme Édith Giard, M. Simon Lafrenière et Mme Vanessa Faucher. La directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Paméla Blais est aussi présente.

**18-2964**

**2. Adoption de l'ordre du jour :**

Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout d'une résolution pour l'achat et l'installation de lecteurs de courant pour les six pompes de l'AEU demandé par le maire M. Denis Dion:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 2 juillet 2018
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
  - Résolution – Contrat déneigement
  - Résolution – Retrait de l'ancienne niveleuse des assurances
  - Résolution – Ajout OBNL Musique aux Sommets
  - Résolution – Employés saisonniers pour dépannage CIMO
  - Résolution – Frais de déplacement pour élus CIMO / CICM
  - Résolution – Débroussaillage voirie municipale
  - Résolution – Service en prévention incendie
  - Résolution – Entente pour la mise en commun d'appel d'offres des contrats des collectes des déchets et de la récupération 2019-2022
  - Ajout / Résolution – Achat et installation de lecteurs de courant pour les pompes de l'AEU
  - Adoption du projet de règlement 2018-05
  - Avis de motion règlement 2018-05
  - Adoption du projet de règlement 2018-06
  - Avis de motion règlement 2018-06
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

**18-2965**

**3. Adoption du procès-verbal du 2 juillet 2018 :**

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Édith Giard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 2 juillet 2018.

**18-2966**

**4. Adoption des revenus & dépenses :**

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2018, pour un total des dépenses d'une somme de 114 933,29 \$ et un total des revenus d'une somme 38 950,06 \$.

**5. Rapport du Maire :**

Le maire Denis Dion explique que la MRC détient la compétence en gestion des matières résiduelles et plus concrètement, la valorisation des déchets au lieu d'élimination. En ce qui concerne la municipalité, ceci n'a plus ou moins d'impacts sur nos activités actuelles. Par contre, le maire souhaite éclaircir la situation, si jamais la municipalité souhaitait implanter un mini écocentre sur notre territoire.

plus partie de cette entraide automatique, seulement sur appel, car les services incendie de La Patrie et Chartierville mis ensemble, ne rencontrent pas les normes. Ce sera dorénavant le service incendie de Notre Dame des Bois qui sera sur appel automatique, car les services incendie de Notre Dame des Bois et Chartierville eux, rencontrent les normes.

Mme Nathalie Guesneau annonce que la grande salle du bas a été entièrement repeinte en blanc et que la décoration suivra dans les prochains mois.

M. Claude Sévigny énumère les nouveautés au Centre d'Interprétation de la Côte Magnétique : une poubelle à trois voies pour favoriser la récupération, une borne de dons pour de futurs projets, un banc pour observer les étoiles, un câble de sécurité muni de petites voitures afin d'éviter les collisions avec les grosses pierres, etc.

Aussi, M. Sévigny annonce que deux journées de la culture sont prévues en septembre avec sculpteurs professionnels. M. Sévigny invite également la population à la journée Big Bang de la Contrée du Massif Mégantic, le 15 septembre prochain à Val-Racine. Cette journée consiste à définir une stratégie cohérente et d'alimenter la synergie entre les municipalités de la Contrée. Il présente également un cahier des attraites et services offerts dans la région de la Contrée du Massif Mégantic.

Mme Édith Giard fait un bref retour sur l'activité du Canada Man / Woman et elle se dit satisfaite du déroulement. Aussi, elle annonce que la surface de Dek Hockey est déjà installée et que les loisirs souhaitent maintenant ajouter de nouvelles bandes pour finaliser le travail.

## **7. Informations, correspondance & demandes diverses :**

*Résolution – Contrat déneigement.*

**18-2967**

**Attendu que** le contrat pour le déneigement des routes municipales est arrivé à échéance au printemps 2018;

**Attendu qu'** un appel d'offre a été lancé sur le Système d'Appel d'Offres du Gouvernement du Québec et dans un journal local;

**Attendu qu'** une seule soumission a été déposée au bureau municipal par Guy Landry 2013 inc. et que celle-ci a été jugée conforme;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyée par Mme Vanessa Faucher:

**Que** la municipalité de Chartierville accorde le contrat de déneigement des routes municipales pour 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 à Guy Landry 2013 inc. selon le cahier de charge de la municipalité et la soumission déposée.

**Adopté à l'unanimité.**

*Résolution – Enlèvement de l'ancienne niveleuse des assurances*

**18-2968**

Il est proposé par Mme Édith Giard, appuyé par Mme Nathalie Guesneau, de retirer la niveleuse Champion 1970 de nos assurances, car celle-ci a été vendue le 4 juillet 2018.

**Adopté à l'unanimité.**

*Résolution – Ajout OBNL Musique aux Sommets*

**18-2969**

Il est proposé par Mme Édith Giard, appuyé par Mme Vanessa Faucher, d'ajouter l'OBNL Musique aux Sommets au contrat d'assurance de la municipalité de Chartierville.

**Adopté à l'unanimité.**

*Résolution – Employés saisonniers pour dépannage CIMO*

**18-2970**

Il est proposé par M. Guy Gilbert, appuyé par M. Simon Lafrenière, d'employer Mme Rita Fortier au salaire minimum de 12\$ / heure et M. Raymond Fournier au salaire de 17\$ / heure, au besoin pour faire l'animation au Centre d'Interprétation de la Mine d'Or.

**Que** le Conseil municipal de Chartierville se réserve le droit de revoir le montant supplémentaire versé à chaque année et que pour la saison 2018, ceux-ci seront dédommagés pour juillet et août seulement.

**Le vote est demandé par Mme Nathalie Guesneau;**

**Mme Édith Giard : Pour**

**M. Simon Lafrenière : Pour**

**Mme Nathalie Guesneau : Contre, car le tiers du salaire des conseillers est déjà alloué pour des déplacements et non imposables. Elle mentionne également, que pour les neuf autres mois, il n'y a pas de remboursement des montants alloués au kilométrage alors qu'il y a très peu ou pas de déplacement et que le Conseil s'est voté une augmentation de salaire il y a moins d'un an.**

**M. Guy Gilbert : Pour**

**M. Glaude Sévigny : Pour**

**Mme Vanessa Faucher : Pour**

**18-2972**

*Résolution – Débroussaillage voirie municipale*

Il est proposé par M. Guy Gilbert, appuyé par Mme Vanessa Faucher, d'accepter l'offre de service de Service Forestier Stéphane Blais pour le débroussaillage des chemins municipaux selon la soumission présentée et au coût de 3 150,00\$ taxes en sus.

**Adopté à l'unanimité.**

**18-2973**

*Résolution – Service ne prévention incendie*

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par Mme Vanessa Faucher, d'accepter l'offre de service en prévention des incendies de M. Claude Lemire tel que présentée.

**Adopté à l'unanimité.**

**18-2974**

*Résolution – Entente pour la mise en commun d'appel d'offres des contrats des collectes des déchets et de la récupération 2019-2022*

**Collecte des déchets et de la récupération : Regroupement des 5 municipalités pour une entente en commun**

**Entente en commun**

**ATTENDU QUE** les Municipalités du Canton de Lingwick, Chartierville, du Canton de Hampden, La Patrie, et la Ville de Scotstown désirent se regrouper dans le but de procéder à une entente d'achat en commun pour procéder à des appels d'offres en commun pour des contrats de service de collecte et le transport des déchets, des matières récupérables et spéciales, acquisition de bacs roulants et/ou location de bacs, biens et autres;

**ATTENDU QUE** l'article 14.3 et suivants du Code municipal du Québec et l'article 29.5 et suivants de la Loi des Cités et Villes autorisent toute municipalité à conclure une entente avec une autre municipalité, dans le but d'accomplir en commun la demande de soumission pour l'adjudication de contrats;

**ATTENDU QUE** les municipalités ont convenu des conditions pour une telle entente d'achat en commun;

**ATTENDU QUE** ce regroupement serait pour la période du 1er septembre 2018 au 31 décembre 2022;

**ATTENDU QU'** il y a lieu d'autoriser une telle entente;

**EN CONSÉQUENCE** les parties présentes conviennent de ce qui suit :

**SUR LA PROPOSITION** de Mme Vanessa Faucher et l'appui de Mme Nathalie Guesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

**1.- QUE** le préambule fait partie intégrante de cette résolution;

**Adopté à l'unanimité.**

*Ajout / Résolution – Achat et installation de lecteur de courant pour les pompes de l'AEU*

**18-2975**

**Attendu que** le système d'assainissement des eaux usées compte 6 pompes;

**Attendu que** ces 6 pompes devraient être munies de lecteur de courant afin de détecter et prévenir le bris moteur des pompes tel que recommandé par le Collège Shawinigan;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Vanessa Faucher:

**Que** le Conseil municipal de Chartierville accepte la soumission de Service Techniques industriel et commercial JP pour l'achat et l'installation de 6 lecteurs de courant pour les 6 pompes du système d'assainissement des eaux usées;

**Le vote est demandé par Mme Nathalie Guesneau;**

**Mme Édith Giard : Pour**

**M. Simon Lafrenière : Pour**

**Mme Nathalie Guesneau : Contre, car les arguments ne sont pas suffisamment convainquant quant à la fonction de prévention pour les pompes.**

**M. Guy Gilbert : Pour**

**M. Glaude Sévigny : Pour**

**Mme Vanessa Faucher : Pour**

*Adoption du premier projet de règlement 2018-05*

**18-2976**

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Sévigny d'adopter le premier projet de règlement 2018-05 tel que présenté à la séance de travail du 30 juillet 2018.

*Avis de motion règlement 2018-05*

**18-2977**

Il est proposé par M. Simon Lafrenière de donner un avis de motion pour le règlement 2018-05.

*Adoption du premier projet de règlement 2018-06*

**18-2978**

Il est proposé par M. Guy Gilbert, appuyé par M. Simon Lafrenière d'adopter le premier projet de règlement 2018-06 tel que présenté à la séance de travail du 30 juillet 2018.

*Avis de motion règlement 2018-06*

**18-2979**

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau de donner un avis de motion pour le règlement 2018-06.

**8. Période de questions :**

Le maire répond aux questions des citoyens.

**9. Affaires nouvelles :**

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

**10. Levée de la séance :**

**18-2980**

La séance est levée à 20 h 40 par Mme Nathalie Guesneau sous la résolution 18-2980.